Pour diffusion immédiate : 12/01/2024 **GOUVERNEURE KATHY HOCHUL**

LA GOUVERNEURE HOCHUL ANNONCE L'EXTENSION DU PROGRAMME DE DÉLIVRANCE DE CARTES D'IDENTITÉ AUX PERSONNES INCARCÉRÉES AVANT LEUR LIBÉRATION

L'initiative aide les individus à se réinsérer dans la société ; réduit la récidive en supprimant les obstacles à l'emploi, aux services et au logement

La Gouverneure Kathy Hochul a annoncé aujourd'hui l'extension d'un projet dans le cadre de son initiative historique « Jails to Jobs » (des prisons à l'emploi) qui fournit des cartes d'identité sans permis de conduire aux personnes libérées par le Département de l'administration pénitentiaire et de la surveillance communautaire (Department of Corrections and Community Supervision, DOCCS). Le programme est désormais disponible dans les 43 établissements pénitentiaires de l'État, et plus de 700 personnes ont reçu à ce jour une carte d'identité de non-conducteur.

La gouverneure Hochul a déclaré : « De la signature de la loi historique "Clean Slate Act" (loi sur l'ardoise propre) à la mise en place du programme "Jails to Jobs", mon administration s'est engagée à aider les New-Yorkais ayant été incarcérés à se remettre sur pied et à contribuer à la société. Il est essentiel de disposer de documents en règle pour participer à nos activités professionnelles, à nos systèmes d'éducation et de soins de santé. Ce programme aidera des milliers de New-Yorkais qui ont payé leur dette à la société à se remettre sur le droit chemin ».

Mark J.F. Schroeder, commissaire du DMV de l'État de New York, a déclaré : « Cette initiative constitue l'une des multiples actions menées par la gouverneure Hochul pour améliorer la vie de tous les New-Yorkais et offrir davantage d'opportunités à tous ceux qui vivent dans ce grand État. Une pièce d'identité avec photo est nécessaire pour obtenir un logement, un emploi et de nombreuses autres prestations essentielles, mais l'obtenir sans un peu d'aide peut être une tâche décourageante pour les personnes qui ont été incarcérées. Le DMV est fier d'aider ces hommes et ces femmes à réintégrer leur communauté et à remettre leur vie sur une trajectoire positive ».

Daniel F. Martuscello III, commissaire faisant fonction du Département de l'administration pénitentiaire et de la surveillance communautaire de l'État de New York, a déclaré : « Le Département s'est engagé dans sa mission visant à

renforcer la sécurité publique en facilitant la réinsertion des personnes anciennement incarcérées dans leur communauté, et l'obtention d'une carte d'identité délivrée par l'État a un impact significatif puisqu'elle permet d'éliminer les obstacles à ce processus. L'extension de cette initiative à l'ensemble des établissements pénitentiaires de l'État de New York constitue une étape importante. Je salue la vision de la gouverneure concernant l'initiative « Jails to Jobs » et je remercie le Département des véhicules à moteur pour son partenariat continu dans le cadre de ce programme crucial ».

L'initiative « Jails to Jobs » de la gouverneure Hochul comprend une série de programmes et d'actions de l'État visant à favoriser la réinsertion dans le monde du travail et à réduire la récidive en mettant les personnes ayant déjà été incarcérées en contact avec l'éducation, les ressources et les opportunités de placement professionnel. Ce programme de carte d'identité prélibératoire est mené par le DMV en coopération avec le Département des services correctionnels et de la surveillance communautaire (DOCCS). Il a débuté sur ordre de la gouverneureen avril 2022 au centre correctionnel de Wyoming à Attica et aux centres correctionnels de Taconic et de Bedford Hills, tous deux situés dans le comté de Westchester.

Le personnel du DOCCS dans les établissements aide les personnes incarcérées à rassembler les documents nécessaires à la demande d'une carte d'identité et à la prise de leur photo. Une fois que le DMV a traité la transaction, la pièce d'identité est livrée directement à l'établissement pénitentiaire pour que l'intéressé puisse en disposer.

Le DOCCS travaille également directement avec le DMV pour aider les personnes incarcérées éligibles à renouveler leur permis de conduire. Cela leur permet de retrouver leurs droits de conduire après leur libération sans avoir à refaire une demande auprès d'un bureau du DMV. Le DMV et le DOCCS ont travaillé ensemble pour s'assurer que les personnes éligibles au renouvellement de leur permis de conduire puissent passer l'examen ophtalmologique requis et obtenir le renouvellement de leur permis de conduire alors qu'elles se trouvent encore dans un établissement du DOCCS.

###

D'autres informations sont disponibles sur www.governor.ny.gov.
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418
Inscrivez-vous pour recevoir les informations les plus récentes du Bureau de la gouverneure : ny.gov/signup | Envoyez NEW YORK par SMS au 81336

SE DÉSABONNER